

Une des réserves que les sénateurs républicains veulent accrocher au traité a fait parler d'elle au Canada récemment. C'est celle qui a trait à l'article dixième du pacte de la Ligue, en vertu duquel notre pays a droit à un vote dans l'assemblée. La réserve proposée par le sénateur Lenroot nous enlèverait ce privilège, ou du moins décrèterait que les Etats-Unis refusent de le reconnaître. Un des ministres du gouvernement canadien a publiquement protesté contre cette attitude. Parlant devant l'association des vétérans de la grande guerre, l'honorable M. Rowell a déclaré que si les Etats-Unis adoptaient cette réserve, le Canada ne pourrait s'y soumettre et refuserait la sanction qu'il a le droit de donner. " Nous ne pouvons pas croire, s'est écrié le ministre, que les Etats-Unis disputeront au Canada la place qu'il a le droit d'occuper dans la Ligue, lorsqu'ils ne s'opposent pas au même privilège accordé à de petits Etats tels que Cuba, Panama, Haïti et le Guatemala. Le gouvernement canadien a fait clairement comprendre sa position à Londres en demandant de la faire aussi connaître à Washington. "

Il nous semble que la presse quotidienne a grossi démesurément cet incident. A supposer même que le sénat américain adopterait la réserve Lenroot, dans la pratique il nous semble que cela n'entraînerait pas de très graves conséquences.

Thomas CHAPAIS.

Québec, 22 février 1920.
